

N°9 - 2° semestre 2006 - Journal de l'A.I.S.B.L. *ACCOMPAGNER* Bureau de dépôt 1080 Bruxelles - Editeur responsable : Guy Leroy, rue des Braves 21, 1081 Bruxelles



ÉDITORIAL

UN MAILLON D'UNE CHAINE

TÉMOIGNAGE

QUATRE FORMATIONS... EN TROIS MOIS!

ÉTAT DES LIEUX

ILS NOUS CONFIENT DES MISSIONS D'AUTRES PARTENAIRES NOUS FONT CONFIANCE

EDITORIAL

#### Un maillon d'une chaîne

Comme l'attestent les articles de notre "état des lieux", nous sommes de plus en plus intégrés au réseau associatif bruxellois. Grâce à la collaboration généreuse et efficace de nos bénévoles, en lien avec notre coordinatrice sociale et notre coordinateur administratif, nous avons acquis l'estime de partenaires. Entre parenthèses, ces derniers ne sont pas tous cités ici. Ces partenariats sont un indice positif de notre croissance. Je remercie tous ceux qui rendent cela possible.

Vous lirez également le témoignage de Roger. En le lisant, vous comprendrez l'importance que nous mettons à la formation. Nous ne voulons pas être des "spécialistes" mais l'expérience des autres nous est utile et instructive.

J'espère que ces quelques nouvelles vous conforteront dans votre décision de nous aider en nous donnant soit de votre temps, soit quelques moyens financiers pour poursuivre notre action.

P. Guy Leroy

## Quatre formations ... en trois mois!

Quatre formations ... en trois mois ... et suivies avec grand plaisir, et intérêt! Quel rythme! Moi qui venais de débarquer... Mais pour quoi faire, pourrait-on se demander? Après tout, nous ne sommes que des bénévoles, non?... Et donc, par là, comme " travailleurs amateurs dans le social ", tous avides d'apprendre, en demande et en attente permanente de formations pour pouvoir toujours faire avec plus de qualité ce que ACCOM-PAGNER attend de nous et ainsi faire grandir notre organisation vers toujours plus de professionnalisme. Nous répondons par là aussi à notre engagement. Et ACCOMPAGNER nous le rend bien.

De fait, les quatre formations que j'ai eu la chance de suivre coup sur coup relevaient en quelque sorte des trois piliers de l'activité d'*ACCOMPAGNER*: l'accueil, l'accompagnement même et la gestion.

J'ai donc débuté mon parcours par une réflexion approfondie sur "Le bénévolat, un atout et un défi pour le monde associatif "au CFIP. Au menu: une présentation du cadre général du bénévolat dans les asbl, les valeurs qui sous-tendent le fonctionnement d'une association, l'amélioration du recrutement de nouveaux bénévoles, la compréhension et la valorisation du potentiel d'un candidat béné-

suite p. 4

# Ils nous confient des missions d'accompagnement

## Asbl L'Espoir

Service agréé par la Communauté Française "Aide à la Jeunesse" en région hutoise. Il intervient sous mandat des instances compétentes (Service d'Aide à la Jeunesse, Service de Protection de la Jeunesse et Tribunaux de la Jeunesse). Il offre pour des jeunes en difficultés, de 0 à 18 ans, hébergement, prise en charge en vue d'une autonomie, intervention en famille.

X - 12 ans - a été placé sous la responsabilité de l'asbl Espoir - à Renaix - par décision judiciaire. Tous les vendredis, il se rend en train à Bruxelles pour rejoindre sa famille de parrainage à W. chez M. et Mme YZ.

Ceux-ci ont 5 enfants et il leur impossible de venir chercher X à la gare centrale. Il s'agit de l'accompagner de la Gare Centrale à l'arrêt de métro S. où Mme YZ l'attendra sur le quai.

SAJ : Service d'Aide à la Jeunesse | Le SAJ est un service qui propose une aide aux jeunes qui sont en danger ou en difficulté. L'objectif prioritaire d'un SAJ est de chercher des solutions avec le jeune et la famille afin d'éviter l'intervention de la justice. Il y a un SAJ par arrondissement judiciaire.

Il s'agit d'accompagner Mme X au CPAS de G. afin d'introduire une nouvelle demande d'aide financière. Une première demande s'est soldée par refus. L'avocat de Mme X a introduit un recours contre cette décision. Résumé de sa situation: Mme X tenait à A. un petit commerce qui a fait faillite en 8/2005. Depuis lors, c'est l'escalade des ennuis : plus de revenus (refus d'aide du CPAS de G.), loyer insolvable depuis 8/05, électricité coupée puisque

Points à aborder avec l'assistant(e) social(e) :

- nouvelle demande de RIS (revenu d'intégration sociale) vu l'élément nouveau que constitue la naissance de sa seconde fille,

- allocations familiales?
- intervention possible du CPAS dans le cadre de la coupure Sibelgaz.
- demande de carte médicale
- aide possible par rapport à la médiation de dettes vu toutes les créances non remboursées? Le CPAS de G. ne dispose pas à proprement parler d'un tel service, mais Mme C., assistante sociale, nous a affirmé par téléphone que Mme X pouvait présenter ce type de demande à l'accueil.

Il s'agit d'aider l'intéressée à expliquer clairement tous les problèmes rencontrés, à la canaliser si elle dévie ou s'emballe dans son récit.

#### CPAS de Molenbeek

Centre Public d'Action Sociale de la commune de Molenbeek

Il s'agit d'accompagner Mme V. afin de l'aider à demander une composition de ménage au service population. Le service population exige que Mme se rende elle-même sur place où elle devra présenter sa carte d'identité. Ensuite, il s'agit d'accompagner Mme V. au Bureau d'Aide Juridique afin d'introduire une demande d'avocat pro-deo. Pour obtenir la désignation d'un avocat pro-deo, l'intéressée doit fournir différents documents : une composition de ménage, une attestation de ses revenus (pension), un avertissement-extrait-de-rôle. Mme a absolument besoin d'un avocat car elle doit comparaître en justice pour un problème de factures impayées à l'Hôpital. Elle apportera l'ordre de comparution.

Mme V. est handicapée (une demande de reconnaissance de handicap est en cours) et âgée.

## Comment nous aider?

En versant <u>un don</u> au compte <u>310-0359339-40</u> de la "Société de Saint Vincent de Paul", Avenue Rogier 45, 1030 Bruxelles, et en n'oubliant pas d'indiquer dans la zone de communication "POUR LE PROJET 042-ACCOMPAGNER-BRUXELLES".

La "Société de Saint Vincent de Paul", à laquelle nous sommes affiliés, nous reversera vos dons et vous délivrera pour un don supérieur ou égal à 30 €une attestation fiscale pour votre déclaration d'impôts.

## Centre d'Accueil d'Urgence Ariane

Premier hébergement d'urgence 24h/24, de courte durée avant réorientation vers les services spécialisés, de toute personne isolée, en couple, avec ou sans enfants.

Madame S est actuellement hébergée au Centre Ariane. Le Centre nous demande un accompagnement pour elle. Mme S souffre d'un léger handicap mental.Le premier rdv, au " Centre Sésame ", consiste donc en un entretien pour demander son inscription aux diverses activités de ce centre de jour.Le second rdv, à l'Hôpital, a pour but d'enlever les fils posés suite à sa fracture du nez. Cela devrait aller assez vite.Le troisième rdv se déroule à l'association " Transition ". Madame S a un besoin impératif d'un environnement cadrant. Le Centre Ariane a pris contact avec un service d'aides et de soins à domicile pour lui procurer une aide ménagère, en plus de l'assistante sociale qui la connaît bien, afin de briser sa solitude lorsqu'elle rentrera au domicile conjugal et en attendant qu'elle trouve un logement supervisé. Madame S s'exprime difficilement en français : l'aider si nécessaire. Elle a également besoin d'être accompagnée pour ne pas se perdre en

## **Accueil Montfort**

Hébergement pour jeunes femmes seules en difficulté, sans enfant

L'Accueil Montfort nous demande d'accompagner Mme A à son premier rendez-vous chez Me M, désignée comme avocate pro deo. Il s'agit pour elle d'entamer une procédure de divorce. La présence rassurante

d'une bénévole l'aidera dans cette démarche, elle craint en effet de sortir seule et de rencontrer son mari.

## Petit Château

Centre d'accueil pour demandeurs d'asile à Bruxelles, ouvert 24h/24, logement, accompagnement social et médical

Le Petit Château nous demande d'accompagner Mr K de l'Hôpital, où il aura été hospitalisé vers midi, jusqu'au "Petit Château ". L'heure de réveil est approximative : avant ou après 18h. L'accompagnement est indispensable étant donné que M K a été sous anesthésie.

# Encore d'autres partenaires nous font confiance

L'Armée du salut, la Commune de Koekelberg, le C.P.A.S. de Koekelberg, l' Hôpital Saint Pierre de Bruxelles, le Service logement de la Région de Bruxelles - Capitale, l'Assemblée du Plein Evangile de Bruxelles, le Centre de Guidance de Molenbeek, l'asbl L'ilot, le Restaurant social de Jette, le Service social Archipel, l'asbl Télé-service, la Maison d'accueil Talita, et d'autres, nous envoient également des personnes afin que nous aidions ces dernières à résoudre leurs difficultés.

## Siège social

## Accueil et correspondance

rue des Braves 21 - 1081 Bruxelles

rue Félix Vande Sande 40 - 1081 Bruxelles

Fax. 02 410 30 73

Tél. 02 411 87 54 Fax. 02 411 54 51

E-MAIL accompagner@advalvas.be

**Arrondissement judiciaire: Bruxelles** 

Internet www.accompagner.be

N° registre national 474.160.150 Moniteur belge n° 7754/2001

**Compte bancaire** 114-7619101-73

vole et la fidélisation des acteurs bénévoles à court, moyen et long terme. Excusez du peu!... Si nous n'avons pas eu l'occasion de tout approfondir, pas mal de pistes néanmoins se sont dégagées pour *ACCOMPAGNER*. Dont la moindre n'est pas qu'il nous faut tourner résolument le dos à l'amateurisme en matière de bénévolat. Ce dont nos dirigeants sont conscients, j'en suis sûr.

Ensuite, au siège d'ACCOMPAGNER même, en tant que débutant, je me suis frotté avec mes nouveaux collègues, aux "attitudes" qu'il convient d'adopter ou auxquelles nous sommes confrontés lors des accompagnements de bénéficiaires. François nous a "enseigné" cela, comme un maître! Une valeur ajoutée? Le partage entre "novices" de l'accompagnement, visiblement tous déjà dans le coup. Conclusion: il me reste beaucoup à perfectionner, voire à acquérir: un peu à chaque fois devrait suffire! Et moi qui croyais qu' "il n'y avait qu'à..."

Et dans la foulée, ACCOMPAGNER organisait sa 2<sup>ème</sup> journée de formation de 2006 pour tous les bénévoles chez les Pères de l'Assomption. La matinée fut consacrée à un apprentissage de l'empathie. Peut-être pas une découverte, mais un rappel ô combien utile! Pas facile, mais tellement intéressant de pouvoir se mettre à la place de l'autre et d'arriver à le comprendre! Sans doute l'attitude clé: elle nous ouvre la porte... et les yeux ! Une corde de plus à notre arc! Enfin, une réflexion approfondie - menée d'abord en petits groupes, puis tous ensemble - sur nos responsabilités en tant qu'accompagnant, clôturait la journée. Cà c'était nouveau! La surprise du chef! Après partages et discussions, nous en



avons relevé 5 : préparer, accueillir, accompagner, seconder et rapporter. Notre paysage s'en est trouvé fameusement éclairci. Nous savons désormais à quoi nous nous engageons comme bénévoles! Demain ces notions seront explicitées et pourront être commentées à nos futurs collègues, dès le départ.

Enfin, avec trois collègues chargés épisodiquement de l'accueil en remplacement de notre coordinatrice sociale, nous nous sommes embarqués à la "Ligue de l'Enseignement "pour découvrir et apprendre "Comment analyser la demande? "Tout un programme prometteur... un peu maigre à l'arrivée, il nous a bien fallu en convenir. Mais il y a toujours du positif! Et des quelques feuilles de support reçues, nous pourrons enrichir la description écrite de notre propre "processus d'intervention"... et le commenter entre nous à l'avenir!

Prêt pour la prochaine!

Roger

